

Porter bon plein

Alors que la crise sanitaire semble pour le moment sous contrôle, ce qui a permis à la plupart d'entre nous un retour à une vie plus normale, il n'en est pas de même de la guerre menée par la Russie en Ukraine dont nul n'est capable de prévoir le terme ou l'issue. Même si ce conflit a une dominante terrestre prépondérante, l'importance de sa composante maritime ne doit pas être sous-estimée. La médiatisation de la destruction du croiseur *Moskva* ainsi que celle d'unités moins importantes en ont été des illustrations brutales. Dans ce contexte, nous ne pouvons que nous féliciter de la poursuite de la modernisation de la flotte française, dans toutes ses composantes, avec, entre autres, l'admission au service actif du *Suffren*, tête de série de la nouvelle classe de sous-marins nucléaires d'attaque, la poursuite des études du porte-avions de nouvelle génération en attendant la décision de lancement de sa construction et la mise en service récente de bâtiments logistiques. Si la France veut maintenir son rang de puissance maritime mondiale, elle doit s'en donner les moyens avec tous les efforts que cela nécessite.

Face aux incertitudes inhérentes aux enjeux nationaux et internationaux, votre association s'attache à maintenir son cap, fidèle aux missions de solidarité et d'entraide qui sont son ADN. Le comité des secours qui attribue les aides temporaires ou pérennes aux familles en difficulté se réunit régulièrement sous la houlette du chancelier. Le travail de suivi des familles est mené en coopération avec l'ADOSM-Entraide Marine, ce qui assure la meilleure efficacité possible dans la prise en compte des besoins et l'attribution des aides. Chaque année, c'est l'équivalent d'au moins cinq cents cotisations à l'AEN qui sont ainsi utilisées, ce qui souligne, une fois de plus, l'importance de vos adhésions.

Après le déjeuner parisien des Dames très réussi en janvier, ce sont les ports de Brest,

Toulon et Lorient qui programment à leur tour leurs rencontres au profit des veuves de nos camarades disparus. Ces manifestations sont toujours un moment de rencontres pleines de plaisir et d'émotion auquel les participantes sont heureuses d'être venues. Et c'est une grande satisfaction et une grande fierté pour l'AEN d'être en mesure de maintenir cette tradition de solidarité.

L'École navale a fêté avec éclat, pendant le week-end de l'Ascension, le 20^e anniversaire du Grand Prix qui réunit chaque année sur plusieurs sites autour de Lanvéoc des catégories de voiliers allant du voilier habitable au dériveur volant. En présence du chef d'État-Major de la Marine le samedi et sous un soleil breton éclatant, les centaines de concurrents ont régaté avec passion pendant quatre jours. Et sans aucun chauvinisme malvenu, l'AEN, sponsor important de cette manifestation nationale, se félicite de la victoire remportée en J80 par un équipage de l'École!




Par
Eric Dyèvre
Président de l'AEN et
de l'Alliance Navale
EN 73



Le Conseil se renouvelle

Le prix Eric Tabarly du meilleur livre de mer 2022 a été attribué à Patrick Deville pour son ouvrage *Fenua*. Je vous suggère de profiter de vos vacances pour le lire, il vous emmènera sur les traces, entre autres, de Bougainville, Gauguin, Segalen, Loti, Stevenson dans une (re)découverte passionnante de la Polynésie, de ses habitants et de ses îles.

Au moment où la plupart d'entre nous nous préparons à profiter de la période estivale à l'occasion de vacances que je vous souhaite pleines de joie et de sérénité, je vous invite à avoir une pensée pour ceux de nos camarades qui continueront dans le même temps à porter haut le pavillon français sur les mers du globe. Qu'ils en soient remerciés. 



sommaire

Revue de l'Association amicale des Anciens Élèves de l'École navale et des Associations d'officiers de la Marine
 118 rue Saint Dominique
 75007 Paris
 Tél 01 45 00 98 85
 www.alliancnavale.fr
 Revue trimestrielle
 ISSN 1281-1807
 Abonnement 2022
 Membre actif AEN ou Alliance navale 16€
 Autres France et Europe 25€
 Autres Dom-Tom et Étranger 30€
 le numéro 8€
 Imprimerie Chevillon (89)
 Dépôt légal
 3^e trimestre 2022
 N° commission paritaire 1017 G 82886
 Directeur de la publication Eric Dyèvre
 Rédacteur en chef Bruno Nielly
 Comité de rédaction Gilles Bizard, Bernard Collin, Bertrand Dumoulin, François Dupont, Stéphanie Guénot Bresson, Luc Jouvence, Richard Mathieu, Max Moulin, Bruno Nielly, Jacques Tupet, Jean-Loup Velut
 Maquette Nelly Denos-Bayard Service Réalisation Nathalie Fortin

1^{er} de couverture
 Été 2020. Le BCR Var quitte le Bosphore pour entrer en mer Noire. ©Enzo Lemesle/Marine nationale Défense

3^e de couverture
 Exercice avec le destroyer lance missiles Ashigara de la Force maritime d'autodéfense japonaise. ©Axel Manzano/Marine nationale Défense

4^e de couverture
 Le Cours des métiers du marin à la présentation au drapeau de l'École navale



Actu Marine

p. 6

- **Les enjeux de l'espace**
par Alexis Hourlier
- **La coopération européenne sur les fonctions de garde-côtes**
par Alexis Morel
- **Mer Noire : quelques aspects de droit de la mer**
par Jean-Louis Velut

Sciences navales

p. 16

- **La cybersécurité maritime**
par Olivier Jacq
- **Prix Beaullet-Rollinat**
par Paul Rousselot
- **Sécurité nucléaire ... affaire de notaire ou de militaire ?**
par Max-Pierre Moulin

Après la Marine

p. 26

- **L'appel du grand large**
par Ronan Boillot
- **Un marin, ça sait tout faire ?**
par Claude Marinescou-Bujoï



Histoire

p. 34

- **La plus grande bataille navale de l'Histoire : Tsushima**
par Bruno Gollnisch-Flourens
- **L'héritage de la Decima MAS**
par Paul-Antoine Wilhelm-Jauréguiberry

Libres propos

p. 42

- **"Force morale" rime-t-il avec "bon moral" ?**
par Thibault Lavernhe
- **La France et l'Indopacifique**
par Yann Briand
- **Atouts et enjeux océaniques de la France**
par Thierry Hoijtink
- **Courrier des lecteurs**
- **Humeurs de mer**
par Jean-Loup Velut



Guerre des espaces

Nous vivons une époque où la liberté de circulation ou d'usage des espaces communs se réduit de jour en jour. Pire, des prédateurs, parfois soutenus par des puissances étatiques, y commettent des actes hostiles dont les conséquences, parfois, pourraient ne plus être maîtrisées.

L'exemple le plus courant est celui de pirates capables de paralyser les systèmes numériques d'un pays entier afin d'en tirer une rançon. Le cyber espace est devenu une composante de notre vie quotidienne mais c'est, depuis son émergence, une jungle immatérielle.

Plus rares sont les « incidents » spatiaux. Pourtant, avec une croissance étonnante du nombre de lancements à travers le monde, les risques et les menaces contre les satellites opérationnels augmentent chaque jour et affectent directement notre dépendance grandissante aux relais extra-atmosphériques.

Plus concrète et donc plus inquiétante est la tension qui s'installe, petit à petit, dans ce qu'il est convenu d'appeler l'Indopacifique, vaste zone maritime où les intérêts français sont réels et nombreux. La liberté de navigation n'y est plus évidente pour tous et des conquêtes de facto y augmentent les prétextes de conflit. L'éloignement de la métropole nous pousse à y contracter des alliances, entretenues parfois à grand mal par peu de moyens dans un immense espace.

Nos armées et particulièrement la marine sont directement impliquées dans cette nouvelle « guerre des espaces ». Si nos marins ont depuis longtemps, une expérience solide de

la liberté de navigation, ils doivent, non pas demain mais dès aujourd'hui, maîtriser la protection et la défense des échanges opérationnels numériques, dépendant ou non de relais spatiaux. Défi de taille mais passionnant pour une marine qui entre résolument dans son format futur.



■ Bruno Nielly
Rédacteur en chef EN 74

Ecole navale

p. 54

- La renaissance de l'École de Manoeuvre et de Navigation par le LV Laborrie

Culture

p. 66

- Quand la fiction devient réalité par Alain d'Antin de Vaillac
- Ordre Illustre de Méduse par Pierre Lasserre
- Prix Éric Tabarly
- La pincée de sel par Bruno Nielly
- La mer en musique par Jérôme Collin
- Notes de lecture

Vie des associations

p. 56



Le contre-amiral Émile Poher

■ Par Hubert Putz EN 65

Émile Poher naît le 12 décembre 1894 à Brest et entre à l'École navale en octobre 1913.

Entre 1927 et 1941 il exerce le commandement de 6 navires, principalement des torpilleurs, avant de rejoindre Saïgon où il commande comme capitaine de vaisseau le croiseur *Lamotte-Picquet* entre deux affectations à l'état-major de la Marine en Indochine.

L'Indochine, fidèle au maréchal Pétain, a pour gouverneur général l'amiral Jean Decoux (EN 1901) nommé à ce poste le 25 juin 1940 en remplacement du général Catroux¹. Decoux devient alors, selon les mots de l'historien Jean-Baptiste Duroselle, « sous le regard de Japonais et face à 24 millions d'Indochinois, le chef d'une petite France lointaine ». Il est « à la barre de l'Indochine² » qu'il doit défendre contre les intrusions anglaises et gaullistes, mais surtout contre les exigences japonaises.



L'Indochine française en 39-54

L'empire du Soleil levant est en guerre contre la Chine après avoir envahi la Mandchourie en 1931, puis contre les États-Unis après l'attaque de Pearl Harbour en 1941. Épargnée par la guerre du Pacifique mais partiellement occupée par le Japon, l'Indochine est contrainte d'accueillir en jan-



Émile Poher

vier 1945 près de 60 000 soldats japonais chassés des Philippines.

Par crainte d'un retournement de situation en leur défaveur, les troupes japonaises mettent fin à l'autorité française le 9 mars 1945 par un coup de force sans véritable ultimatum. Seul un « aide-mémoire » émanant du commandement des forces impériales est présenté à l'amiral Decoux par l'ambassadeur Matsumoto à 19 h pour être rendu, signé ou non, à 21 h. Ce document demande l'accord du gouverneur général pour que l'ensemble de l'administration de l'Indochine passe sous l'autorité unique de l'armée japonaise. Decoux jugeant ces conditions inacceptables refuse, décision qui lui vaut d'être emprisonné par les Japonais.

Le capitaine de vaisseau Émile Poher, alors chef d'état-major du commandant la Marine en Indochine, l'amiral Bérenger (EN 1906), est également fait prisonnier.

Lors du coup de force du 9 mars et dans les jours qui ont suivi, les Japonais commettent une série de crimes de guerre contre les soldats français qui ont résisté avec héroïsme malgré un armement obsolète et des effectifs réduits. À Langson, des centaines de prisonniers sont massacrés à la mitrailleuse, au sabre ou à coups de pioche. Le général Lemonnier, commandant de la 3^e brigade de la division du Tonkin, est décapité.

Poher est interné avec 4 500 prisonniers français à Saïgon, au camp Martin-des-Pallières, ancienne caserne du 11^e régiment d'infanterie coloniale. Dans ce camp, placé sous l'autorité du colonel Masuda, sévit la sinistre Kempeitai³, police politique et secrète souvent comparée à la Gestapo. Les prisonniers y suffoquent dans des cages en bambou infectes et exiguës et sont régulièrement torturés. Toutes les méthodes sont utilisées : les coups, l'eau, l'électricité, les brûlures. La mise à mort des captifs, la torture, le massacre sont monnaie courante. Peu de détenus survivent au traitement inhumain des prisons de la Kempeitai. La nuit, en plus des incessantes piqûres de moustiques, les vociférations des sentinelles et les hurlements des autres prisonniers les tiennent éveillés. Privés de sommeil, de nourriture, d'exercice et de l'hygiène la plus élémentaire, leurs corps émaciés se couvrent rapidement de vermine et de plaies infectées en permanence. Le capitaine de vaisseau Poher, soumis à ces traitements, est enfermé durant des semaines dans une cage⁴ où il ne peut ni se lever ni s'allonger. Le but des Japonais est de lui faire signer des aveux de collaboration et de renseignement (bien réels) avec les Alliés, et notamment l'US Navy, pour justifier leur coup de force. Émile Poher résiste et ne signe pas.

Libéré avec les autres prisonniers à la capitulation nipponne en septembre 1945, Poher est nommé contre-amiral en avril 1947 et décède le 19 octobre 1954.

Il est déclaré « mort pour la France » à la suite des traitements infligés par les Japonais lors de sa détention à Saïgon.

hubertputz@gmail.com

1. Catroux repart vers la France et, désavouant l'armistice du 22 juin 1940, profite de l'escale de Singapour, territoire britannique, pour rejoindre la France Libre à Londres.
2. Titre de son ouvrage publié chez Plon en 1949.
3. La Kempeitai fut dissoute en août 1945, puis officiellement supprimée en 1947.
4. Voir à ce sujet *Les cages de la Kempeitai de Guillaume Zeller aux éditions Tallandier*.

